



Un rêve d'équilibre
GANDON HUYNH Stéphanie
27 avenue du 8 mai 1945
69500 Bron

Envoyé en préfecture le 04/03/2019
Reçu en préfecture le 04/03/2019
Publié le
ID : 069-266910413-20190304-CCAS_2019DC0016-AU

S²LOW

Tel : 07.83.03.86.66
Mail : unrevedequilibre@gmail.com

Numéro de SIRET : 832 076 913 00017
Code APE : 9604Z

CONVENTION

Entre : Le ccas de corbas , Place Charles Jocteur 69960 Corbas, présidé et représenté par Mr Talbot Jean Claude

Et : GANDON HUYNH Stéphanie 27 avenue du 8 mai 1945 69500 Bron , pour UN RÊVE D'EQUILIBRE

il est convenu ce qui suit ci après :

Motif de l'intervention : Atelier d'initiation et de sensibilisation au massage et à la relaxation pendant un temps collectif pour les assistantes maternelles et les enfants présents

lieu et dates : les interventions auront lieu au RAM 18 D Rue des marronniers 69960 Corbas aux dates fixées d'un commun accord entre l'animatrice du RAM Stéphanie Luzy et l'intervenante Stéphanie Gandon Huynh

- Les séances se dérouleront sur 1 heure 30 de 9h00 à 10h30 les : **mardi 11 juin 2019 et jeudi 20 juin 2019**

- Les séances se dérouleront sur 1 heure de 9h30 à 10h 30 le : **mardi 02 juillet 2019**

Clauses financières :

Le coût par séance de 1h30 est fixé à 75 euros TTC, le coût par séance de 1 heure est fixé à 50 euros et les frais de déplacements sont fixés à 5 euros par séance.

Une facture de 215 euros comprenant le nombre d'interventions effectuées sera établie en fin de projet . Elle sera payable à réception par mandat administratif.

durée : la durée de cette convention signée en deux exemplaires , est fixée à la durée de cette action et prendra fin au terme de celle-ci.

Assurance : Mme Stéphanie Gandon Huynh déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la société d'assurance MEDINAT.

Clause d'annulation :

en cas d'annulation d'un des 2 parties, il est convenu de reporté la séance à une date ultérieure ; dans le cas ou cette option s'avèrait impossible , un dédommagement de 50% de la prestation devra être versé à Mme Stéphanie Gandon Huynh si l'annulation émane du RELAIS ; elle sera annulée sur justification si elle émane de Mme Stéphanie GANDON HUYNH

Fait à Bron, en double exemplaire

Jean Claude Talbot Président du CCAS de Corbas

GANDON HUYNH Stéphanie